

DEC 07/2017

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2016-2017

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 31 mai 2017

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 31 mai 2017

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Proposition de virement de crédits n° DEC 07/2017 à l'intérieur de la section III – Commission – du budget général pour l'exercice 2017



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 24 mai 2017
(OR. en)

9665/17

FIN 327

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Günther OETTINGER, membre de la Commission européenne
Date de réception:	24 mai 2017
Destinataire:	Monsieur Edward SCICLUNA, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 07/2017 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2017

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 07/2017.

p.j.: DEC 07/2017



COMMISSION EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 23/05/2017

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2017
SECTION III - COMMISSION TITRES: 19, 22

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 07/2017

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 1903 Politique étrangère et de sécurité commune (PESC)

POSTE - 19 03 01 03 EUPOL Afghanistan CE -40 000 000,00

POSTE - 19 03 01 05 Actions d'urgence CE -45 000 000,00

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 22 02 Processus et stratégie d'élargissement

POSTE - 22 02 03 02 Soutenir le développement économique, social et territorial
et l'alignement progressif connexe sur l'acquis de l'Union CE 85 000 000,00

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

19 03 01 03 - EUPOL Afghanistan

b) Données chiffrées à la date du 03/05/2017

	CE
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	40 000 000,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1+2)	40 000 000,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	40 000 000,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	0,00
7 Prélèvement proposé	40 000 000,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1)	100,00 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	14 501 778,72
2 Crédits disponibles à la date du 03.05.17	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	100,00 %

d) Justification détaillée du virement

La mission a été clôturée à la fin de 2016. Toutefois, le montant de 40 millions d'EUR a été inscrit au budget à titre prévisionnel pour 2017, conformément aux discussions relatives à la poursuite de cette mission qui étaient en cours au moment de la préparation du budget. Aucune mesure supplémentaire n'ayant été décidée, ce montant peut désormais être transféré afin de couvrir d'autres besoins de la rubrique 4.

I.2

a) Intitulé de la ligne

19 03 01 05 - Actions d'urgence

b) Données chiffrées à la date du 03/05/2017

	CE
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	62 850 000,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1+2)	62 850 000,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	62 850 000,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	17 850 000,00
7 Prélèvement proposé	45 000 000,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1)	71,60 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 03.05.17	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du virement

Cette ligne budgétaire devrait couvrir le coût de missions et d'initiatives nouvelles ou élargies dans le domaine de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Sur la base des prévisions actuelles et compte tenu de tous les besoins connus en 2017, le montant de 45 millions d'EUR en crédits d'engagement peut être transféré afin de renforcer d'autres lignes budgétaires de la rubrique 4.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

22 02 03 02 - Soutenir le développement économique, social et territorial et l'alignement progressif connexe sur l'acquis de l'Union

b) Données chiffrées à la date du 03/05/2017

	CE
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	751 187 000,00
2 Virements	69 713 000,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1+2)	<u>820 900 000,00</u>
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	495 000 000,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	<u>325 900 000,00</u>
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	<u>410 900 000,00</u>
7 Renforcement proposé	<u>85 000 000,00</u>
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1)	11,32 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 03.05.17	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du virement

Comme cela a déjà été annoncé dans la présentation politique du projet de budget 2017, les 85 millions d'EUR seront utilisés par l'instrument d'aide de préadhésion pour des actions coordonnées par la facilité en faveur des réfugiés en Turquie. Le virement est nécessaire pour atteindre le montant de 750 millions d'EUR auquel doit s'élever la contribution du budget de l'Union à la facilité en 2017.